Association des Amis
du Parc Naturel Régional des Garrigues
APREG

Relevé des échanges du 13/06/2019

Monsieur Joseph, agriculteur, ancien maire, a présidé le PNR du Lubéron et la Fédération Nationale des PNR pendant 14 ans. Il a expliqué le fonctionnement d'un PNR et donné de nombreux exemples sur l'apport d'un PNR dans un territoire donné.

Quelques arguments relevés au cours de son intervention :

- Les PNR existent depuis 50 ans, ils sont 54 actuellement. Son expérience montre qu'un PNR est difficile à mettre en place, mais une fois qu'il est créé, personne ne veut en sortir, et au contraire, nombre de communes veulent y rentrer à chaque renouvellement d'agrément. Le parc du Lubéron est ainsi passé de 22 communes à 77 communes actuellement.

- Le seul demi-échec est le PNR du Marais Poitevin créé en 1979. Il a été déclassé en 1996, car les agriculteurs n'ont pas respecté la charte en asséchant une partie des marais. Revenant sur cette erreur, le Parc a pu retrouver le label PNR en 2014.

- Les Parcs gagnent la plupart des appels à projets

- 1€ investi dans des projets permet de récolter de 10 à 20€ de fonds extérieurs

- Les PNR résistent mieux en période de crise grâce au développement des emplois non délocalisables

- Un Parc n'apporte pas de contrainte techniques supplémentaires

- Les PNR couvrent déjà 16% du territoire, il existe actuellement une vingtaine de projets, tous n'aboutiront pas. On va arriver à saturation, l'Etat risque fort de ne plus accepter de nouveaux projets à l'avenir.